

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 3 septembre 2013 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire monsieur Alexandre Bélisle;

La conseillère madame Michèle Tremblay, les conseillers messieurs André Dansereau, Luc Fortin, Robert Bélanger, Claude Ménard et Roger Benjamin.

Sont aussi présents: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

206-2013 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

207-2013 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur Robert Bélanger, appuyé par madame Michèle Tremblay, il est résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 5 et 8 août 2013, tel que lus.

Adopté.

208-2013 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Luc Fortin, appuyé par madame Michèle Tremblay, il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 31 août 2013 pour les chèques #292 à #576 totalisant 498 940,03\$. De même que les chèques des règlements #457-2011 et #483-2013.

Adopté.

209-2013 CORRESPONDANCES

- a) Réception d'un remboursement de l'Office municipal d'habitation pour le programme PSL de 22 323\$.

210-2013 CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Le secrétaire-trésorier dépose la certification de la procédure d'approbation référendaire.

À la clôture du délai du 16 août 2013, il n'y avait aucune demande d'approbation référendaire.

211-2013 ADOPTION DU RÈGLEMENT #491-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010 POUR LA REVITALISATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt de revoir certaines dispositions du règlement de zonage afin de favoriser la revalorisation de la zone industrielle dans les zones I-2, I-3, I-4 et I-5;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite accroître les investissements dans la zone industrielle;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Roger Benjamin, appuyé par monsieur André Dansereau et résolu unanimement d'adopter le règlement #491-2013 et qu'il soit statué et décrété par celui-ci ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1

Le règlement de zonage numéro 443-2010 est modifié, à l'article 5.1.2, par le remplacement de la deuxième phrase du premier alinéa par la suivante :

Cependant, il est permis d'ériger plus d'un bâtiment principal sur un terrain dans le cas de projets intégrés et dans les zones I-2, I-3, I-4 et I-5 de la zone industrielle.

ARTICLE 2

Ce règlement est modifié à, l'article 5.1.3, par le remplacement de l'alinéa par le suivant :

Un seul usage principal est autorisé par terrain. Cependant, il est permis d'exercer plus d'un usage principal sur un terrain :

- a) sur lequel est érigé un bâtiment commercial ou industriel abritant plusieurs locaux;*
- b) développé en projet intégré;*
- c) dans les zones I-2, I-3, I-4 et I-5 de la zone industrielle.*

ARTICLE 3

Ce règlement est modifié, à l'article 9.10.4, par l'ajout à la suite du premier alinéa des suivants :

Malgré toute autre disposition du présent règlement, les conteneurs métalliques, reposant au moins sur une assise de gravier et drainée, à l'usage des seules entreprises de transport sont autorisés.

L'empilage de conteneurs métalliques doit respecter les conditions suivantes :

- a) Être situé à plus de 30,5 mètres de l'emprise d'un chemin public;*
- b) Les ilots de conteneurs n'excèdent pas 30,5 mètres par 61 mètres par 6 mètres de hauteur soit l'équivalent de l'empilage de 2 conteneurs à l'horizontale;*
- c) Les ilots offrent un dégagement d'au moins 8 mètres sur le tout le pourtour par rapport aux clôtures, aux bâtiments et autres ilots d'entreposage;*
- d) Le responsable de l'entreposage doit fournir à la municipalité un plan d'intervention d'urgence concernant la nature des stocks entreposés.*

ARTICLE 4

Ce règlement est modifié à l'article 9.3.2.1, par l'ajout à la fin du paragraphe suivant :

Dans les zones I-2, I-3, I-4 et I-5, l'utilisation de remorques ou de conteneurs pour fins de remise ou d'entreposage pour les besoins de l'usage exercé dans le bâtiment principal n'est autorisée qu'installées dans un abri fermé comportant un toit et des murs sur au moins trois côtés et est limitée à deux (2) remorques ou conteneurs.

Cet abri peut être attenant au bâtiment principal auquel cas il doit respecter les normes d'implantation du bâtiment principal.

ARTICLE 5

Ce règlement est modifié, à l'annexe B, par l'ajout, à la Grille des usages et normes de la zone I-2, de la note particulière suivante :

(___) *Cependant, la marge arrière minimale pour toute construction peut être réduite à 6 mètres à la condition qu'aucun entreposage et aucun obstacle ne fait obstruction aux activités liées aux mesures d'urgence.*

ARTICLE 6

Ce règlement est modifié, à l'annexe B, par l'ajout, à la Grille des usages et normes de la zone I-3, de la note particulière suivante :

(___) *Cependant, la marge arrière minimale pour toute construction peut être réduite à 6 mètres à la condition qu'aucun entreposage et aucun obstacle ne fait obstruction aux activités liées aux mesures d'urgence.*

ARTICLE 7

Ce règlement est modifié, à l'annexe B, par l'ajout, à la Grille des usages et normes de la zone I-4, de la note particulière suivante :

(___) *Cependant, la marge arrière minimale pour toute construction peut être réduite à 6 mètres à la condition qu'aucun entreposage et aucun obstacle ne fait obstruction aux activités liées aux mesures d'urgence.*

ARTICLE 8

Ce règlement est modifié, à l'annexe B, par l'ajout, à la Grille des usages et normes de la zone I-5, de la note particulière suivante :

(___) *Cependant, la marge arrière minimale pour toute construction peut être réduite à 6 mètres à la condition qu'aucun entreposage et aucun obstacle ne fait obstruction aux activités liées aux mesures d'urgence.*

ARTICLE 9

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté.

212-2013 PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE CULTURELLE

CONSIDÉRANT la politique de soutien à l'excellence sportive, culturelle ou scientifique de la Municipalité;

Il est proposé monsieur Claude Ménard, appuyé par monsieur Roger Benjamin et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 100\$ à Élodie Malo pour son 1^{er} prix au concours « *Je prends ma place* » qui a eu lieu à Magog.

Adopté.

213-2013 PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE SPORTIVE

CONSIDÉRANT la politique de soutien à l'excellence sportive, culturelle ou scientifique de la Municipalité;

Il est proposé monsieur Roger Benjamin, appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 175\$ à Emily Roy et 175\$ à Rachel Roy pour leur participation au championnat canadien en Colombie-Britannique en juillet 2013.

Adopté.

214-2013 ENTENTE AVEC DUO PRODUCTION

Il est proposé par monsieur Luc Fortin, appuyé par monsieur Robert Bélanger et unanimement résolu de signer l'entente avec Duo Production pour promouvoir Verchères dans la série télévisée « Un sur 2 » présentée à TVA. Le directeur général est autorisé à signer l'entente.

Adopté.

215-2013 VENTE DE VÉHICULE

Suite à la procédure publique de vente d'un véhicule Ford F-150, la Municipalité a reçu une offre :

| Soumissionnaire | FORD F-150 |
|-----------------|------------|
| Yvon Filteau | 529\$ |

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur André Dansereau et résolu unanimement de vendre le véhicule à Monsieur Yvon Filteau au prix de 529\$ plus taxes:

Il est aussi résolu d'autoriser Claude Boivin à signer pour et au nom de la Municipalité de Verchères tout document nécessaire pour le transfert des véhicules.

Adopté.

216-2013 ENTENTE UTILISATION DES TERRAINS USINE ÉPURATION

Il est proposé par monsieur Claude Ménard, appuyé par monsieur André Dansereau et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente d'une durée de cinq (5) renouvelable avec Ferme Benoit Inc. pour l'utilisation des terrains de l'usine d'épuration pour la culture du foin.

Adopté.

217-2013 USINE DE FILTRATION : DIRECTIVES DE CHANGEMENT

CONSIDÉRANT que certains travaux supplémentaires sont nécessaires pour finaliser le projet de l'usine de filtration;

Il est proposé par monsieur Robert Bélanger, appuyé par monsieur Luc Fortin et unanimement résolu d'approuver les directives de changement suivantes :

- Réparation fondation et briques 46 523\$ plus taxes
- Ajout échantillonneur de chlore 16 178\$ plus taxes
- Remplacement des trappes de plancher 13 240\$ plus taxes
- Installation poste pompage égout 35 000\$ plus taxes

Adopté.

218-2013 DEMANDE D'APPUI : PROJET DE MONORAIL À GRANDE VITESSE DU QUÉBEC (MGV Québec)

CONSIDÉRANT les besoins en transport interurbain et collectif au Québec et dans le monde;

CONSIDÉRANT les objectifs du gouvernement du Québec en matière de réduction de gaz à effet de serre et d'électrification des transports;

CONSIDÉRANT l'innovation que représente le modèle de moteur-roue développé au Québec et le potentiel de développement de ce modèle à l'échelle internationale;

CONSIDÉRANT l'extraordinaire potentiel de développement économique du projet MGV Québec;

CONSIDÉRANT les surplus importants d'électricité pouvant être dédiés aux transports au Québec au cours des prochaines décennies;

CONSIDÉRANT l'importance de positionner notre région dans le cadre des stratégies développement régional d'occupation dynamique des territoires mis de l'avant par les différents organismes de développement (gouvernements fédéral et provincial, CLD, Chambre de commerce, SADC, Technopole, etc.);

CONSIDÉRANT les faibles coûts projetés de construction et d'entretien du projet MGV Québec comparativement à d'autres projets tels le train à grande vitesse (TGV);

En conséquence, il est proposé par monsieur André Dansereau, appuyé par monsieur Claude Ménard et résolu à l'unanimité :

D'appuyer le projet de système de transport collectif de monorail à grande vitesse présenté par MGV Québec, organisme à but non lucratif mis en place par le Comité stratégique saurelois pour le MGV.

Adopté.

219-2013

DEMANDE D'APPUI : GROUPE PROCONSEIL - PROJET DE BASSIN VERSANT DU RUISSEAU CODERRE

ATTENDU QUE le Groupe ProConseil est un organisme sans but lucratif issu de la fusion en 2012 du club-conseil en agroenvironnement ConseilSol, du groupe-conseils agricole ProGestion et de syndicat de gestion agricole Iberville-Missisquoi, et que la section agroenvironnement du Groupe a pour mission de promouvoir l'adoption de pratiques agricoles durables et d'accompagner les producteurs agricoles dans cette démarche ;

ATTENDU QUE le Groupe ProConseil est le promoteur du projet de gestion intégrée de l'eau en milieu rural dans le bassin versant du ruisseau Coderre ;

ATTENDU QUE ce projet a été sélectionné par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et l'Union des producteurs agricoles (UPA), dans le cadre du Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse ;

ATTENDU QUE ce projet découle du Plan d'intervention gouvernemental sur les algues bleu-vert 2007-2017 et qu'il est subventionné au moyen du programme Prime-Vert, dont le financement est assuré par le MAPAQ et le programme Cultivons l'Avenir d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ;

ATTENDU QUE le bassin versant du ruisseau Coderre couvre une partie du territoire de la municipalité de Verchères ;

ATTENDU QUE l'objectif général du projet est la réduction de la pollution diffuse dans le bassin versant du ruisseau Coderre grâce à l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales par les entreprises agricoles du bassin versant, que le projet intègre également un volet de conservation et d'amélioration de l'habitat faunique et de la biodiversité en milieu agricole, et que, par conséquent, nous croyons que ce projet aura des retombées positives sur le territoire et pour la Municipalité ;

ATTENDU QUE la Municipalité dispose d'informations, de locaux, de ressources de communication, et de ressources professionnelles en matière de gestion du territoire, qui pourraient contribuer à la mobilisation du monde agricole autour du projet ;

En conséquence, il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Luc Fortin et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité de Verchères :

- Appuie le projet de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole dans le bassin versant du ruisseau Coderre ;
- Mets à disposition des coordonnatrices du projet, sous réserve de disponibilité, la salle municipale, pour l'organisation d'activités de sensibilisation du milieu agricole ou citoyen en lien avec le projet;
- S'engage à collaborer avec les coordonnatrices du projet en leur transmettant des informations en lien avec le territoire de la Municipalité susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs du projet.

Adopté.

**220-2013 DEMANDE D'APPUI : BASSIN VERSANT DU RUISSEAU CODERRE
« PROJET PIQUET »**

ATTENDU QUE le Groupe ProConseil est le promoteur du projet de gestion intégrée de l'eau en milieu rural dans le bassin versant du ruisseau Coderre ;

ATTENDU QUE l'objectif général du projet est la réduction de la pollution diffuse dans le bassin versant du ruisseau Coderre grâce à l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales par les entreprises agricoles du bassin versant, que le projet intègre également un volet de conservation et d'amélioration de l'habitat faunique et de la biodiversité en milieu agricole ;

ATTENDU QUE les analyses d'eau de surface réalisées à l'embouchure du ruisseau Coderre de 2011 à 2013 révèlent une concentration en phosphore de l'ordre de 0,08 milligramme par litre, soit 2,7 fois la norme recommandée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour la santé de l'écosystème aquatique ;

ATTENDU QU'une des actions permettant la réduction de la pollution diffuse en milieu agricole est le maintien d'une bande tampon non perturbée entre les champs cultivés et les cours d'eau ;

ATTENDU QUE le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) établi par le MDDEFP impose aux producteurs agricoles de conserver une bande riveraine non travaillée ni fertilisée d'une largeur de 3 mètres à partir de la ligne des hautes eaux, dont au moins 1 mètre en replat de talus ;

ATTENDU QUE la caractérisation des berges de l'ensemble du réseau hydrographique du bassin versant du ruisseau Coderre révèle que cette disposition réglementaire n'est pas respectée par l'ensemble des producteurs agricoles du territoire de la municipalité de Verchères ;

ATTENDU QUE la Municipalité est l'organe responsable légalement de faire appliquer cette disposition réglementaire sur son territoire ;

ATTENDU QUE ces bandes riveraines fournissent une panoplie de biens et services environnementaux (BSE) utiles à la société puisque, outre leur rôle de filtre, elles assument également des fonctions d'habitat faunique, de source de nourriture pour les pollinisateurs, de séquestration du carbone et, si aménagées avec des arbres et/ou arbustes, de valorisation paysagère ;

ATTENDU QUE depuis 2011, le projet de bassin versant du ruisseau Coderre poursuit un travail de sensibilisation sur l'importance de la bande riveraine auprès des producteurs agricoles du bassin, à travers des rencontres individuelles, des activités d'information collectives et des visites terrain d'aménagements réalisés antérieurement;

ATTENDU QUE la délimitation, à l'aide de piquets de déneigement, de la bande riveraine réglementaire chez les producteurs agricoles non conformes est une méthode non coercitive visant à faire respecter cette disposition ;

ATTENDU QUE par la suite, cette méthode sera désignée par « projet piquets »;

ATTENDU QUE le « projet piquets » a été mis en œuvre avec succès au cours des dernières années dans les bassins versants du ruisseau Corbin et des rivières Ferrée, du Bois Clair, Bécancour et Saint-François ;

ATTENDU QUE le projet de bassin versant du ruisseau Coderre propose au Conseil municipal un plan d'action et un budget pour la mise en œuvre du « projet piquets » dans la municipalité de Verchères à l'automne 2013 avant les labours, ou au printemps 2014, avant les semis ;

En conséquence, il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Luc Fortin et unanimement résolu que le Conseil de la Municipalité de Verchères :

- Appuie le « projet piquets » proposé par le bassin versant du ruisseau Coderre ;
- A pris connaissance du plan d'action et du budget liés au projet;
- Appuiera financièrement le « projet piquets », en contribuant au financement du matériel ou de la main d'œuvre, ou en allouant au Groupe ProConseil un montant à cet usage ;
- Fixe la hauteur de la contribution financière de la Municipalité, après étude du plan d'action et du budget proposé par la coordonnatrice du projet, à 1 000\$.

Adopté.

221-2013 CLIMAT MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que onze (11) nouvelles actions découlent de ce plan d'action;

CONSIDÉRANT que les onze (11) actions du plan sont projetées à court terme (2011-2015);

Il est proposé par monsieur Robert Bélanger, appuyé par monsieur Roger Benjamin et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Verchères adopte le plan d'action décrit au rapport intitulé « Plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du programme *Climat municipalités – Plan d'action 2011-2015* ». Que la Municipalité de Verchères adopte une cible volontaire de réduction des émissions de GES de 1,9% en ce qui a trait à la section corporative, ce qui représente 8,8 tonnes d'équivalents Co₂, et également une cible de 0,1% en ce qui concerne les émissions de la collectivité, soit une réduction annuelle moyenne de 42,2 tonnes de CO₂éq. Ces objectifs de réduction par rapport au bilan de l'année de référence 2009 devraient être atteints à la fin de 2015, attendu que les conditions économiques et politiques soient favorables à la mise en place des diverses mesures envisagées.

Adopté.

- 222-2013 STATION DE POMPAGE SAINTE-FAMILLE : DEMANDE DE SUBVENTION**
- Il est proposé par monsieur André Dansereau, appuyé par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu de présenter une demande dans le cadre du programme PIQM volet 1.4 pour la station de pompage Sainte-Famille. D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire pour cette demande.
- De mandater la firme CIMA+ pour nous accompagner dans la préparation de la demande d'aide financière.
- Adopté.
- 223-2013 JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS - 1^{ER} OCTOBRE**
- CONSIDÉRANT que le 1^{er} octobre 2013, des collectivités partout dans le monde marqueront ensemble la Journée internationale des aînés;
- CONSIDÉRANT que la Journée des aînés vise à célébrer et à reconnaître la contribution des aînés dans l'amélioration de notre milieu;
- CONSIDÉRANT que les aînés de la Municipalité de Verchères sont présents dans tous les aspects de nos vies : ils sont nos parents, nos grands-parents, nos enseignants, nos bénévoles, nos mentors, nos voisins et nos collègues de travail;
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères se veut inclusive, souhaitant soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs;
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères a initié une démarche MADA ou a obtenu une reconnaissance MADA, laquelle favorise la participation des aînés en s'appuyant sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.
- Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Roger Benjamin et unanimement résolu que la Municipalité de Verchères souligne la Journée des aînés en les remerciant pour leur contribution d'hier et d'aujourd'hui et en sensibilisant l'ensemble de la population à la contribution, à l'importance et aux besoins particuliers des personnes aînées.
- Adopté.
- 224-2013 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 492-2013: PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR MAISONS LÉZARDÉES**
- Monsieur Luc Fortin donne avis de motion de la présentation à une séance ultérieure, d'un règlement visant à mettre en place un programme d'aide financière pour les maisons lézardées.
- Demande est faite en même temps, de la dispense de lecture du règlement ci-devant remis aux membres du conseil, le tout conforme au code municipal.
- 225-2013 FÉLICITATIONS À M. DANY LUPIEN POUR SA PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN IRONMAN MONT-TREMBLANT LE 18 AOÛT 2013**
- Il est proposé par monsieur Roger Benjamin, appuyé par monsieur André Dansereau et unanimement résolu de féliciter monsieur Dany Lupien pour sa participation au championnat nord-américain IRONMAN Mont-Tremblant le 18 août dernier.
- Adopté.

226-2013 NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : NOÉE MURCHISON

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Luc Fortin et unanimement résolu de nommer Madame Noée Murchison comme membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Adopté.

227-2013 DEMANDE D'AJOUT DE BARRIÈRES AU PASSAGE À NIVEAU DE LA MONTÉE CALIXA-LAVALLÉE

CONSIDÉRANT les diverses demandes faites auprès de Transport Canada dans le but de sécuriser ce passage à niveau;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec gère un programme d'aide aux passages à niveau municipaux ;

Il est proposé par monsieur Roger Benjamin, appuyé par monsieur Luc Fortin et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière dans le volet amélioration de la sécurité du programme d'aide aux passages à niveau géré par le Ministère des Transports du Québec.

Adopté.

228-2013 CONSEIL D'ADMINISTRATION CIT SOREL-VARENNES

ATTENDU QU'un membre du conseil a été désigné comme délégué de la municipalité sur le conseil d'administration du Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varennés (ci-après, le «CITSV»);

ATTENDU QU'un autre membre du conseil a été désigné comme délégué substitut sur le conseil d'administration du CITSV;

ATTENDU le projet de dissolution de la Régie intermunicipale de la Gare de Sorel sur le conseil d'administration de laquelle siège actuellement le maire de la municipalité;

ATTENDU QU'il y a lieu et qu'il est dans l'intérêt de la municipalité et de ses contribuables que le maire de la municipalité siège sur le conseil d'administration du CITSV;

ATTENDU le troisième alinéa de l'article 468.16 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), applicable au CITSV en vertu de l'article 10 de la *Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal* (L.R.Q., c. C-60.1).

Il est proposé par monsieur Claude Ménard, appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité de désigner le maire de la municipalité comme délégué de la municipalité sur le conseil d'administration du CITSV.

De désigner le conseiller municipal, monsieur Robert Bélanger, comme délégué substitut de la municipalité sur le conseil d'administration du CITSV.

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

Adopté.

229-2013 PLAN D'ACTION CONCERNANT LA VÉRIFICATION DES BRANCHEMENTS INVERSÉS DANS LES ÉGOUTS

Il est proposé par monsieur Roger Benjamin, appuyé par monsieur Robert Bélanger et unanimement résolu d'entériner le plan d'action concernant la vérification des branchements inversés dans les égouts. Celui-ci prévoyant la préparation d'une brochure pour faciliter la communication auprès des citoyens en 2013 et l'inspection des émissaires pluviales en 2014.

Adopté.

230-2013 DEMANDE DE SUBVENTION AU FOND DE SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES DE LA MRC POUR PANNEAUX D'INTERPRÉTATION

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Luc Fortin et résolu à l'unanimité de mandater madame Suzanne Gingras pour présenter une demande dans le cadre de ce programme et de l'autoriser à signer pour et au nom de la Municipalité tout document dans ce dossier.

Adopté.

231-2013 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

232-2013 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 21h10, la séance est levée sur la proposition de monsieur Roger Benjamin, appuyé par madame Michèle Tremblay.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.très.

233-2013 Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Secrétaire-trésorier

Résumé de la période de questions du 3 septembre 2013

Dans un premier temps, le maire fait le point sur les informations disponibles en ce qui concerne le monument de Madeleine de Verchères. Les dernières informations semblent démontrer qu'il sera nécessaire de descendre le monument du socle pour faire la réparation. Le gouvernement fédéral désire réaliser le tout et remettre le monument en place cet automne.

Il y a un livre en préparation sur l'histoire de ce monument. La sortie se fera en septembre. Il était aussi prévu de mettre en place une œuvre en mémoire des familles pionnières. Celle-ci devrait pouvoir être installée vers la fin du mois de septembre.

Le maire rappelle les activités suivantes : Course Terry Fox organisée par le Service de Sécurité Incendie de Verchères le 15 septembre et activité culturelle « *L'Esprit du swing* » le 8 septembre à 15 h sur le parvis de l'église.

En terminant, la Municipalité installera, dès septembre, des affiches dans les rangs visant à réduire la vitesse des automobilistes. Différents messages seront utilisés.

Un citoyen demande de l'information sur l'entente pour l'entretien des terrains de l'usine d'épuration :

Une portion des terrains pourra être cultivée en foin. Cela évite à la Municipalité de les entretenir. Cela est un peu comme les terrains sur le bord du fleuve près de la nouvelle piste cyclable.

Une citoyenne mentionne que les aménagements de la piste cyclable près du fleuve sont vraiment très beaux. La personne mentionne aussi qu'elle est très satisfaite des services du transport en commun et de la bibliothèque.

Il y a des questionnements concernant l'entente et la collaboration de la Municipalité pour avoir des médecins à Verchères :

Il est rappelé que la perfection est rarement possible. De plus, il ne s'agit pas d'une urgence, mais d'un bureau de médecins.

Il y a des questions sur les connaissances de la nouvelle personne nommée au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) :

Il est rappelé que la volonté du Conseil municipal est d'avoir au sein du CCU des citoyens représentant les différentes variantes que l'on retrouve dans la population.

Questionnement sur l'entente avec Duo Production pour la série Un sur 2 :

Sommairement ce sera pour les mêmes utilisations avec le même souci de respecter les citoyens de Verchères, mais avec une visibilité accrue pour Verchères. Le tout un peu comme la série Yamaska qui est tournée dans la Ville de Granby.

Concernant les égouts, il y a encore plusieurs secteurs qui ont des égouts combinés, le sanitaire et le pluvial étant dans la même conduite.

Questionnement sur la branche 29 du Ruisseau Coderre :

La Municipalité attend le retour de la MRC.

Questionnement sur les ambulances et le temps de réponse :

La Municipalité a fait des démarches pour améliorer les choses. Les ministères concernés ne semblent pas disposés à ajouter de l'argent pour permettre l'ajout d'ambulance. En attendant de mieux, la Municipalité mettra en place sous peu un service de premiers répondants pour les appels prioritaires PR-1. Les pompiers répondront aux appels via le service 911 – santé, pour les problématiques de type cardiaque ou allergie sévère. Donc, les situations nécessitant une intervention plus rapide pour sauver la vie des gens.

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #292 AU #298
 CHÈQUES #353 AU #354
 CHÈQUES #357 AU #458
 CHÈQUES #163 AU #486
 CHÈQUES #188 AU #576

| Numéro chèque | NOM DU FOURNISSEUR | DESCRIPTION DE LA FACTURE | |
|---------------|---|--|--------------|
| PR | VIDÉOTRON LTÉE | INTERNET | 300.69 \$ |
| PR | HYDRO-QUÉBEC | ÉLECTRICITÉ | 20 442.42 \$ |
| PR | TÉLUS | CELLULAIRES | 707.11 \$ |
| PR | BELL Canada | INTERNET USINE FILTRATION ET INCENDIE | 217.25 \$ |
| PR | GAZ MÉTRO | GAZ | 38.80 \$ |
| PR | BELL Canada | TÉLÉPHONE | |
| PR | BELL Télé | CÂBLE TV PROTECTION INCENDIE | 53.22 \$ |
| PR | PAIEMENT GLOBAL | PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (JUILLET 2013) | 173.44 \$ |
| PR | DESJARDINS - SERVICES DE PAIEMENTS | PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - TAXES (JUILLET 2013) | 43.34 \$ |
| 292 | CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES | LOCATION D'IMMEUBLE AOÛT 2013 (8 de 12) | 8 149.43 \$ |
| 293 | FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. | INTÉRÊTS - RÉGL. 179 | 912.50 \$ |
| 294 | MUSIQUE SUR LE FLEUVE | MUSIQUE SUR LE FLEUVE (3 DE 3) | 3 666.66 \$ |
| 295 | JULIE PAPILLON | ANIMATION - BIBLIO | 120.00 \$ |
| 296 | L.D.G. | ENTRETIEN ESPACES VERTS (4 DE 5), ENTRETIEN CIMETIÈRE (4 DE 5) ET AUTRES | 4 499.75 \$ |
| 353 | POMPIER | FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION POMPIER 1 | 172.48 \$ |
| 354 | EXPO AGRICOLE ET ALIMENTAIRE ST-HYACINTHE | SORTIE CAMP DE JOUR 25 JUILLET 2013 | 720.00 \$ |
| 357 | CITOYEN | PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRE | 50.00 \$ |
| 360 | RUBANCO LTÉE | FOURNITURE DE BUREAU | 1 121.71 \$ |
| 361 | AIRBOUNCE AMUSEMENTS INC. | CINÉMA PLEIN AIR 3 AOÛT 2013 | 942.80 \$ |
| 362 | FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE | COPIES DE MUTATION JUILLET 2013 (7 DE 12) | 100.00 \$ |
| 363 | GROUPE ARCHAMBAULT INC. | ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO | 189.68 \$ |
| 364 | RONA BIBEAU (4536631 CANADA INC.) | ENTRETIEN AMÉNAGEMENT PARC ROLAND-PIGEON, VOIRIE ET VOILE POUR COMMÉMORATION 100 ^{ÈME} ANN. DE MADELEINE DE VERCHÈRES | 1 843.55 \$ |
| 365 | WÜRTH CANADA LIMITÉE | PRODUITS HYGIÉNIQUES | 79.33 \$ |
| 366 | GARAGE S. TREMBLAY | ENTRETIEN VÉHICULE | 1 414.70 \$ |
| 367 | DICOM EXPRESS INC. | FRAIS DE TRANSPORT | 15.43 \$ |
| 368 | SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES | MÉDIAPOSTE CYCLO-NATURE | 357.37 \$ |
| 369 | ANDRÉ SERGE BLAIS | ANALYSE ET RAPPORT DU 29 ST-PASCAL ET DU 43 STE-GENEVIÈVE | 675.00 \$ |
| 370 | BPR-INFRASTRUCTURE INC. | MISE EN ÉTAT PISCINE/PATAUGEOIRE MUNICIPALE PAIEMENT FINAL | 1 885.59 \$ |
| 371 | SOFTINFO | CONTRAT INFORMATIQUE 2013-2014 CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES | 3 443.50 \$ |
| 372 | CERIU | COTISATION ANNUELLE 2013 | 517.39 \$ |
| 373 | VILLE DE CONTRECOEUR | TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE JUILLET 2013 (7 DE 12) ET BLOC D'ALIMENTATION TRAVAUX DU 4 JUILLET 2013 | 16 266.08 \$ |
| 374 | L.D.G. | ENTRETIEN AUTOUR DES BASSINS TRAITEMENTS DES EAUX RUE DE L'INDUSTRIE | 2 299.50 \$ |
| 375 | FONDATION DE CHU L'HÔPITAL STE-JUSTINE | DON BEACH PARTY PISCINE | 204.25 \$ |
| 376 | MARTIN MASSICOTTE | FRAIS DÉPLACEMENT JUIN/JUILLET 2013 ET SURPRIME POUR AFFAIRE 2013-2014 | 251.09 \$ |
| 377 | RÉCRÉOFUN SB INC. | PAIEMENT FINAL SORTIE CAMP DE JOUR 17JUILLET 2013 | 874.21 \$ |
| 378 | MARCEL RACINE & FILS INC. | VÉRIFICATION FOURNAISE PROTECTION INCENDIE | 221.90 \$ |
| 379 | FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS | FRAIS DE TRANSPORT | 87.37 \$ |
| 380 | ICO TECHNOLOGIES | CONSEIL SANS PAPIER AOÛT 2013 (8 DE 12) | 186.84 \$ |
| 381 | CENTRE LOCATION RENÉ THOMAS & FILS | LOCATION STEAMER HOT DOG /RÉSERVOIR PROPANE (PISCINE) | 93.62 \$ |
| 382 | SONIC | ESSENCE GÉNÉRATRICE USINE FILTRATION / PROTECTION INCENDIE | 1 694.60 \$ |
| 383 | CENTRE JARDIN M LABONTÉ INC. | AMÉNAGEMENT PARCS | 1 681.06 \$ |
| 385 | FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC | FORMATION 18 SEPTEMBRE 2013 ENVIRONNEMENT | 224.20 \$ |
| 386 | GARAGE B. BLAIN INC. | ENTRETIEN VOIRIE | 36.91 \$ |
| 387 | CONSTRUCTION A.F. | MISE EN ÉTAT PISCINE/PATAUGEOIRE MUNICIPALE (RÉPARER PLANCHER/PORTES) | 6 183.00 \$ |
| 388 | PISCINES SOUCY INC. | MISE EN ÉTAT PISCINE/PATAUGEOIRE MUNICIPALE | 635.81 \$ |
| 389 | PRODUITS CEDRA (1999) INC. | AMÉNAGEMENT PARC ROLAND-PIGEON (FIBRE DE BOIS-VRAC VC) | 2 184.53 \$ |
| 390 | CREUSAGE R L - AQUEDUC & ÉGOUTS | CREUSAGE PNEUMATIQUE AU 355 RUE DESMARAIS | 804.83 \$ |
| 391 | CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOS | FRAIS D'ENVOI POUR LECTEUR D'INVENTAIRE -BIBLIO | 27.59 \$ |
| 393 | GESTION PARASITAIRE - GPS | TRAITEMENT NIDS DE GUÉPES ET FOURMIS VOIRIE/ PARCS/532 M-VICTORIN /PROTECTION INCENDIE | 1 161.19 \$ |
| 394 | LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS INC. | MATÉRIEL LOISIRS | 452.91 \$ |
| 395 | IDS INC. | CONTRAT PHOTOCOPIEUR 2018D JUILLET/AOÛT/SEPT. 2013 - BIBLIO | 58.64 \$ |
| 396 | LES MACHINIERIES S & G MATHIEU ENR. | ENTRETIEN QUAIS, MISE EN ÉTAT PISCINE/PATAUGEOIRE MUNICIPALE, AMÉNAGEMENT PARC ROLAND-PIGEON ET VOIRIE | 1 853.36 \$ |
| 397 | MUNICIPALITÉ DE ST-AMABLE | ENTRAIDE DU 10 JUILLET 2013 AU 596 MARIE-VICTORIN | 525.00 \$ |
| 398 | PRAXIS SPORTS INC. | CHRONOMÈTRES (PISCINE) ET MATÉRIEL (CAMP JOUR) | 564.82 \$ |
| 399 | QUÉBEC LINGE DIV. CIE CANADIENNE | PRODUITS HYGIÉNIQUES | 113.52 \$ |
| 400 | RENÉ RIENDEAU (1986) INC. | ENTRETIEN VÉHICULE | 976.75 \$ |
| 401 | S.T.R. MICRO | ENTRETIEN INFORMATIQUE ADM./PROTECTION INCENDIE | 209.77 \$ |
| 402 | THERMOS-PRO - DIV. DE VITRERIE VERCHÈRES | INSTALLATION 3 FENÊTRES MAIRIE | 697.90 \$ |
| 403 | VERCHÈRES LOCATION & CARA | PIÈCES ET ACCESSOIRES (TAILLE HAIE) | 666.84 \$ |
| 404 | CITOYEN | REMBOURSEMENT TAXES | 179.63 \$ |
| 405 | LOCATION TREMBLAY | LOCATION IMMEUBLE (CJ) PÉRIODE DU 18/07/2013 AU 14/08/2013 | 1 218.68 \$ |
| 406 | CLUB RÉCRÉ-ACTION INC. | SORTIE CAMP DE JOUR 23 JUILLET 2013 | 491.52 \$ |
| 407 | SUPER AQUA CLUB INC. | SORTIE CAMP DE JOUR 31 JUILLET 2013 | 1 796.00 \$ |
| 408 | OUTILS PIERRE BERGER INC. | PIÈCES ET ACCESSOIRES (NIVEAU ÉLECTRONIQUE DE 48 POUÇES) | 275.89 \$ |
| 409 | COMPRESSEUR QUÉBEC | PIÈCES ET ACCESSOIRES USINE DE FILTRATION | 609.72 \$ |
| 410 | SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES | RENOUVELLEMENT CASE POSTALE POUR CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES | 309.28 \$ |
| 411 | LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS | SERVICE TÉLÉAVERTISSEUR PREMIERS RÉPONDANTS AOÛT 2013 (3 DE 7) | 164.18 \$ |
| 413 | GARAGE PIERRE LARAMÉE INC. | ESSENCE | 1 178.58 \$ |
| 414 | RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE | ACHAT EAU - COMPTEUR PÉRIODE DU 26/06/2013 AU 26/07/2013 (7 DE 12) | 105.00 \$ |
| 415 | MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC | MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC | 86.85 \$ |
| 416 | MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC | MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC | 86.85 \$ |
| 417 | LES MACHINIERIES S & G MATHIEU ENR. | FORME POUR FONDATION VOILE COMMÉMORATION 100 ^{ÈME} ANN. DE MADELEINE DE VERCHÈRES | 1 552.16 \$ |
| 418 | CHALoupES VERCHÈRES INC. | AMÉNAGEMENT PARC ROLAND-PIGEON ET 4 RAMES POUR PISCINE | 195.46 \$ |
| 419 | TRANSPORT C. JACQUES & FILS INC. | PIERRE-SABLE PARC-062 AMÉNAGEMENT PARC ROLAND-PIGEON ET VOIRIE | 862.32 \$ |
| 420 | DEMIX BÉTON/AGRÉGATS | POUR VOILE COMMÉMORATION 100 ^{ÈME} ANN. DE MADELEINE DE VERCHÈRES | 966.13 \$ |
| 423 | CITOYEN | REMBOURSEMENT ACTIVITÉS LOISIRS | 93.00 \$ |
| 424 | SNQ RICHELIEU / ST-LAURENT | MATÉRIEL FÊTE NATIONALE | 361.79 \$ |
| 425 | LOGICIELS SPORT-PLUS INC. | FRAIS MENSUEL DU 1/04/2013 AU 30/06/2013 LOISIRS | 186.23 \$ |

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #292 AU #298
 CHÈQUES #353 AU #354
 CHÈQUES #357 AU #458
 CHÈQUES #163 AU #486
 CHÈQUES #188 AU #576

| Numéro chèque | NOM DU FOURNISSEUR | DESCRIPTION DE LA FACTURE | |
|---------------|---|--|---------------|
| 427 | GARAGE STAN CHAGNON | ESSENCE | 2 134.47 \$ |
| 428 | CLD DE MARGUERITE-D'YOUVILLE | LANCEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AUTOROUTE 30 LE 19 AVRIL 2013 | 80.62 \$ |
| 429 | FANIE LAROCQUE | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 3 AOÛT 2013 | 30.00 \$ |
| 430 | GUILLAUME MARTEL | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 3 AOÛT 2013 | 30.00 \$ |
| 431 | ADRIEN BRUNELLE CAMIRAND | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 3 AOÛT 2013 | 15.00 \$ |
| 432 | CAMILLE LÉGER | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 3 AOÛT 2013 | 75.00 \$ |
| 433 | NOÉMIE DESLAURIERS | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 3 AOÛT 2013 | 75.00 \$ |
| 434 | LYSANDRE FILION | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 3 AOÛT 2013 | 75.00 \$ |
| 435 | JULIEN BÉLANGER | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 3 AOÛT 2013 | 15.00 \$ |
| 436 | LES FILMS CRITERION PICTURES | FILM CINÉMA PLEIN AIR | 557.63 \$ |
| 437 | NADEAU FORESTERIE URBAINE INC. | ÉVALUATION DES IMPACTS SUR 4 ARBRES RUES ST-PASCAL/COUVENT | 965.79 \$ |
| 438 | IDS INC. | CONTRAT PHOTOCOPIEUR 2075SP ET MP161SP AOÛT/SEPT. /OCT. 2013 ET COPIES EXCÉDENTAIRES DU 01/05/2013 AU 07/31/2013 | 675.07 \$ |
| 439 | LIBRAIRIE AU CARREFOUR | ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO | 212.79 \$ |
| 440 | CITOYEN | REMBOURSEMENT DU SITE DE L'ÉCOCENTRE SUITE À LA FOUDRE SUR UN ARBRE | 10.00 \$ |
| 441 | GARAGE M. MAINTENANCE | ENTRETIEN VÉHICULE | 1 807.83 \$ |
| 442 | BEST DIVISION GROUPE DE SÉCURITÉ GARDA | SÉCURITÉ FÊTE NATIONALE | 5 680.91 \$ |
| 443 | ÉQUIPARC INC. | TABLE PIQUE-NIQUE POUR PLAQUE COMMÉMORATIVE DU 20E ANNIVERSAIRE LAC BOUCHETTE | 3 437.75 \$ |
| 444 | CANADIEN NATIONAL | ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) JUILLET 2013 (7 DE 12) | 297.10 \$ |
| 445 | AUTOCAM VERCHÈRES | ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE | 156.37 \$ |
| 446 | COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES | PARTAGE DES COÛTS ENTRÉE DE LA BIBLIO (RÉSOLUTION 144-2012) | 19 511.98 \$ |
| 447 | PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC. | ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE | 56.16 \$ |
| 448 | 9105-5541 QUÉBEC INC. - PNEUS VERCHÈRES | ENTRETIEN VÉHICULE PARCS | 140.90 \$ |
| 449 | LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC. | TAILLE HAIE À ESSENCE | 115.20 \$ |
| 450 | WOLSELEY CANADA INC. | PIÈCES ET ACCESSOIRES PROTECTION INCENDIE | 37.55 \$ |
| 451 | MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE | MATIÈRES RÉSIDUELLES JUILLET/AOÛT 2013 (7 ET 8 DE 12) ET MAINTIEN D'INVENTAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION AOÛT 2013 | 108 847.79 \$ |
| 453 | QUINCAILLERIE DESMARAIS INC. | AUTRES BIENS NON DUR./ADM., INCENDIE, VOIRIE, PARCS, PISCINE, USINE FILTR. | 1 014.21 \$ |
| 454 | MÉTRO VERCHÈRES | AUTRES BIENS NON DUR./ADM., INCENDIE, VOIRIE, PARCS, PISCINE | 469.18 \$ |
| 455 | CIMA+ | MISE À NIVEAU DES INSTALLATIONS STATION STE-FAMILLE | 6 927.24 \$ |
| 456 | 9211-0543 QUÉBEC INC. | ESSENCE | 1 153.73 \$ |
| 457 | VILLE DE CONTRECOEUR | ENTRAIDE DU 10 JUILLET 2013 POUR LE 596 MARIE-VICTORIN | 525.00 \$ |
| 458 | CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES | ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE JUILLET 2013 (7 DE 12) | 344.93 \$ |
| 463 | LINDA BELISLE | ENQUÊTES ORALES (2 DE 2) | 750.00 \$ |
| 464 | GROUPE SL | TÉLÉPHONE COMITÉ RUES PRINCIPALES | 382.02 \$ |
| 466 | CITOYEN | SAUVETEUR NATIONAL AUTOMNE 2011 | 280.26 \$ |
| 467 | LOISIRS | SUBV. NATATION - FIN AVRIL/JUIN 2013 | 33.88 \$ |
| 469 | UBA INC. | CHLORE USINE FILTRATION ET JAVÉLO PISCINE | 3 403.39 \$ |
| 470 | JEAN-CLAUDE BRUNELLE | FRAIS DÉPL. JUILLET 2013 ET DÎNER AUX EMPLOYÉS (COLS BLEUS) POUR SANS ARRÊT DE TRAVAIL | 251.99 \$ |
| 471 | LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC. | CENTRALE MAIRIE ET 532 M-VICTORIN 2013-2014, POMPE SURPRESSION RANG ST-JOSEPH, DÉBRANCHER POMPE COURS D'EAU R. ST-CHARLES, ÉCLAIRAGE LAMPADAIRE PASSAGE PIÉTON ENTRE LAURIER ET ANDRÉ-BEAUREGARD | 5 124.56 \$ |
| 472 | DUNTON RAINVILLE, AVOCATS | SERVICES JURIDIQUES | 1 066.02 \$ |
| 473 | 6 TÉLÉCOM (I-ROUTES) | TÉLÉPHONE | 28.47 \$ |
| 474 | IRON MOUNTAIN | DESTRUCTION PAPIER | 276.91 \$ |
| 475 | VISA DESJARDINS | VESTES DE SAUVETAGE (8) ET PH/PISCINE | 436.91 \$ |
| 476 | ARÉO-FEU LTÉE | ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE | 173.10 \$ |
| 477 | LES ÉQUIPEMENTS LAGÛE LTÉE | ENTRETIEN VÉHICULES | 1 120.01 \$ |
| 478 | TENAQUIP LTD | PIÈCES ET ACCESSOIRES VOIRIE, INCENDIE, PISCINE | 1 043.15 \$ |
| 479 | SYLVIE LÉGARÉ | ACTIVITÉ CULTURELLE | 80.00 \$ |
| 481 | COL BLEU | CHAUSSURES | 103.47 \$ |
| 482 | PHARMACIE VERCHÈRES | PHOTOS FÊTE NATIONALE | 8.63 \$ |
| 483 | CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOS | FRAIS D'EXPLOITATION JUILLET/AOÛT/SEPTEMBRE 2013 - BIBLIO | 2 470.53 \$ |
| 484 | LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC. | ENTRETIEN COURS D'EAU R. ST-CHARLES DÉBRANCHEMENT DE POMPE | 132.80 \$ |
| 485 | FONDATION DU MAIRE DE ST-ANTONE-SUR-RICHELIEU | REPRÉSENTATION - COCKTAIL DÎNATOIRE | 125.00 \$ |
| 486 | DEMIX BÉTON/AGRÉGATS | POUR VOILE COMMÉMORATION 100 ^{ÈME} ANN. DE MADELEINE DE VERCHÈRES AUTRES BIENS NON DUR./VOIRIE, PARCS, PISCINE, ENTRETIEN COURS D'EAU R. ST-CHARLES ET POUR VOILE COMMÉMORATION 100 ^{ÈME} ANN. DE MADELEINE DE VERCHÈRES | 334.98 \$ |
| 488 | COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE | PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRE | 794.58 \$ |
| 489 | CITOYEN | PLATE-FORME / METER PÉRIODE DU 01/09/2013 AU 30/11/2013 | 50.00 \$ |
| 490 | PITNEY WORKS | PÉRIODIQUES - BIBLIO | 137.79 \$ |
| 491 | DÉCORMAG | LOCATION CAISSONS POUR AMPLIFICATION EXTÉRIEURE ACTIVITÉS CULTURELLES | 17.25 \$ |
| 492 | LOUIS MORNEAU | FRAIS DÉPLACEMENT URBANISME | 137.97 \$ |
| 493 | RUNNELLS GYABAHAH | FRAIS DÉPLACEMENT VIDANGE FOSSES SEPTIQUES JUILLET 2013 | 47.53 \$ |
| 494 | AUDREY HOUGHTON | REMBOURSEMENT ACTIVITÉS LOISIRS | 21.07 \$ |
| 495 | CITOYEN | IMPRESSIION ET PLASTIFIER 4 PLANS D'URGENCE | 93.00 \$ |
| 496 | PRUDENT MESURES D'URGENCE & SÉCURITÉ | TRANSPORT SORTIE CAMP DE JOUR 5, 10,17, 25, 31 JUILLET ET 6 AOÛT 2013 | 213.62 \$ |
| 497 | AUTOBUS INTERSCO | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 10 AOÛT 2013 | 6 047.71 \$ |
| 498 | GUILLAUME MARTEL | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 10 AOÛT 2013 | 15.00 \$ |
| 499 | FANIE LAROCQUE | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 10 AOÛT 2013 | 15.00 \$ |
| 500 | NOÉMIE DESLAURIERS | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 10 AOÛT 2013 | 15.00 \$ |
| 501 | OLIVIER BEAUDREULT | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 10 AOÛT 2013 | 75.00 \$ |
| 502 | MAUDE LESSARD | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT LE 10 AOÛT 2013 | 75.00 \$ |
| 503 | TECHMIX INC., DIVISION DE BAU-VAL INC. | ASPHALTE | 1 044.26 \$ |
| 504 | COLONIE DES GRÈVES DE CONTRECEOUR | SORTIE CAMP DE JOUR 6 AOÛT 2013 | 230.00 \$ |
| 505 | COL BLEU | CHAUSSURES | 172.45 \$ |
| 506 | AMUSEMENTS BORÉAL | 50% SORTIE CAMP DE JOUR 16 AOÛT 2013 | 429.15 \$ |
| 507 | AMUSEMENTS BORÉAL | PAIEMENT FINAL SORTIE CAMP DE JOUR 16 AOÛT 2013 | 429.14 \$ |
| 508 | ALICE PROVOST-LUSSIER | FRAIS DÉPLACEMENT LOISIRS | 45.82 \$ |
| 509 | CITOYEN | REMBOURSEMENT TAXES | 541.68 \$ |
| 510 | LA SOCIÉTÉ CAN. DE LA CROIX-ROUGE | ÉCUSSENS (PISCINE) | 95.78 \$ |
| 511 | HOCKEY BOUCHERVILLE | REMBOURSEMENT CITOYEN PAYÉ EN ARGENT POUR INSCRIPTION HOCKEY | 390.00 \$ |

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #292 AU #298
 CHÈQUES #353 AU #354
 CHÈQUES #357 AU #458
 CHÈQUES #163 AU #486
 CHÈQUES #188 AU #576

| Numéro chèque | NOM DU FOURNISSEUR | DESCRIPTION DE LA FACTURE | |
|------------------|--|--|---------------|
| 512 | CITOYEN | REMBOURSEMENT ACTIVITÉS CAMP DE JOUR | 65.00 \$ |
| 513 | JOURNAL LA RELÈVE INC. | CHRONIQUES HEBD., AVIS PUBLICS -REGL. 491-2013, VERCHÈRES À DÉCOUVRIR | 1 677.47 \$ |
| 514 | IDS INC. | FOURNITURE DE BUREAU AGRAFFES POUR PHOCOPIEUR 2075SP | 152.92 \$ |
| 515 | ENVIRONEX | ANALYSE DE LABORATOIRE | 356.71 \$ |
| 517 | FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. | INTÉRÊTS - RÉGL. 400-2006 ET 401-2006 | 4 171.95 \$ |
| 518 | ALICE PROVOST-LUSSIER | FRAIS DÉPLACEMENT AOÛT 2013 LOISIRS | 39.84 \$ |
| 519 | AMBULANCE ST-JEAN DIVISION 812 | SECOURSITES CYCLO-NATURE | 170.00 \$ |
| 520 | ANTOINE PIGEON-BOURQUE | TOUR GUIDÉ SPÉCIAL DU 15/08/2013 | 43.00 \$ |
| 521 | ANDRÉANNE DALPÉ | TOUR GUIDÉ SPÉCIAL DU 15/08/2013 | 43.00 \$ |
| 522 | JARDINS & DES LYS | VISITE DU GROUPE DU 15/08/2013 | 430.00 \$ |
| 523 | C'EST MOI QUI L'AI FAIT ENR. | 30 BOÎTES À LUNCH - GROUPE DU 15/08/2013 | 300.00 \$ |
| 524 | CSSS PIERRE-BOUCHER | PRODUITS/ÉQUIPEMENT CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES | 29.54 \$ |
| 525 | LOCAFÈTE INC. | LOCATION BRÛLEUR PROPANE/BOMBONE/CHAUDRON CYCLO-NATURE | 68.99 \$ |
| 526 | RUES PRINCIPALES CONTRECOEUR | ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN (3 DE 4) | 3 250.00 \$ |
| 527 | VILLE DE CONTRECOEUR | TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE AOÛT 2013 (8 DE 12) | 15 786.75 \$ |
| 528 | CRÉDIT-BAIL RCAP INC. | CONTRAT PHOTOCOPIEUR 2075SP SEPTEMBRE 2013 (9 DE 12) | 270.11 \$ |
| 529 | VILLE DE VARENNES | ENTRAIDE DU 12 JUILLET 2013 POUR LE 596 MARIE-VCITORIN | 525.00 \$ |
| 530 | RABAIS CAMPUS | PÉRIODIQUES - BIBLIO | 63.18 \$ |
| 531 | MAGAZINE PROTÉGÉZ-VOUS | PÉRIODIQUES - BIBLIO | 82.78 \$ |
| 532 | SYSTÈMES D'ENTRÉE ASSA ABLOY CANADA INC. | FRAIS ANNUEL - BIBLIO | 459.90 \$ |
| 533 | LES ALIMENTS OLD DUTCH | CHIPS CYCLO-NATURE | 106.69 \$ |
| 534 | CITOYENS (5) | REMBOURSEMENT TAXES | 1 051.17 \$ |
| 539 | CITOYEN | REMBOURSEMENT SERVICE DE GARDE | 112.00 \$ |
| 540 | BEAUREGARD FOSSES SEPTIQUES | CONTRAT VIDANGES FOSSES SEPTIQUES | 6 681.89 \$ |
| 541 | CITOYEN | REMBOURSEMENT TAXES | 401.69 \$ |
| 542 | CITOYEN | REMBOURSEMENT TAXES | 44.50 \$ |
| 543 | LUMEN | PIÈCES ET ACCESSOIRES STATION D'ÉPURATION | 3 788.27 \$ |
| 544 | ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC | FORMATION LE 12 SEPTEMBRE 2013 LES ÉLECTIONS MUNICIPALES | 310.43 \$ |
| 545 | CITOYEN | PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRE | 50.00 \$ |
| 546 | CITOYEN | REMBOURSEMENT TAXES | 207.59 \$ |
| 547 | CITOYEN | REMBOURSEMENT TAXES | 43.40 \$ |
| 548 | CITOYEN | REMBOURSEMENT TAXES | 39.72 \$ |
| 549 | CITOYEN | REMBOURSEMENT TAXES | 40.02 \$ |
| 550 | LES SERV HISTORIQUES SIX-ASSOCIÉS INC. | LA CRIÉE 100IÈME ANNIVERSAIRE DE MADELEINE DE VERCHÈRES | 155.22 \$ |
| 551 | LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC. | ENTRETIEN PARCS DES PIONNIERS, ENTRETIEN POMPE STATION POMPAGE, MOULIN BANAL RÉPARER PRISES ET PHOTOCCELL POUR ÉCLAIRAGE EXT.,PISCINE JEUX 'EAU AJOUTER UNE PRISE POUR POMPE DOSEUSE | 4 356.53 \$ |
| 552 | IMPRIMERIE MARIETTE RENDERS INC. | IMPRESSON PROGRAMME ACTIVITÉS AUTOMNE-HIVER 2013-2014, ENVELOPPES ET ENTÊTE DE LETTRE EN COULEUR | 3 407.38 \$ |
| 553 | MARIE-ANNICK LÉGER LOISELLE | DIVERS BUDGET FONCTIONNEMENT (CJ) | 1.83 \$ |
| 555 | ANDRÉANE CARON | DIVERS BUDGET FONCTIONNEMENT (CJ) | 20.88 \$ |
| 556 | CASSANDRE LAMIRANDE-DUPUIS | DIVERS ET FRAIS DÉPLACEMENT BUDGET FONCTIONNEMENT (CJ) | 140.84 \$ |
| 557 | DORIS PARENTEAU | DIVERS BUDGET FONCTIONNEMENT (CJ) | 55.82 \$ |
| 558 | OLIVIER BEAUDREULT | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT 17 AOÛT 2013 | 75.00 \$ |
| 559 | FANIE LAROCQUE | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT 17 AOÛT 2013 | 45.00 \$ |
| 560 | LYSANDRE FILION | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT 17 AOÛT 2013 | 30.00 \$ |
| 561 | JULIEN BÉLANGER | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT 17 AOÛT 2013 | 75.00 \$ |
| 562 | NOÉMIE DESLAURIERS | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT 17 AOÛT 2013 | 15.00 \$ |
| 563 | MASHA PERRON | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT 17 AOÛT 2013 | 15.00 \$ |
| 564 | ADRIEN BRUNELLE CAMIRAND | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT 17 AOÛT 2013 ET CYCLO-NATURE | 125.00 \$ |
| 565 | GUILLAUME MARTEL | CONTRAT MONITEUR (CJ) SEMAINE FINISSANT 17 AOÛT 2013 ET CYCLO-NATURE | 110.00 \$ |
| 566 | ÉLODIE MALO | SUBV. EXCELLENCE CULTURELLE | 100.00 \$ |
| 567 | ALAIN ROY | SUBV. EXCELLENCE SPORTIVE POUR RACHEL ROY ET ÉMILY ROY | 350.00 \$ |
| 568 | JÉROME PÉPIN | DIVERS BUDGET FONCTIONNEMENT (CJ) | 29.90 \$ |
| 570 | CONSTRUCTION S.R.B. SCC | SCIAGE DE BORDURE DE BÉTON PASSAGE PIÉTONNIER À CÔTÉ DU 448 DALPÉ | 141.84 \$ |
| 571 | FRANÇOISE CRÊTE | REMISE DE LA CONTRIBUTION DE REVENU QUÉBEC. POUR SPECTACLE TOUT YEUX, TOUT OREILLES | 300.00 \$ |
| 572 | LOISIRS | SUBV. NATATION - FIN AOÛT 2013 | 85.01 \$ |
| 574 | RUNNELLS GYABAAH | FRAIS DÉPLACEMENT URBANISME | 31.85 \$ |
| 576 | PISCINE SOUCY INC. | MISE EN ÉTAT PISCINE/PATAUGEOIRE MUNICIPALE (RETENUE 1 DE 2) | 12 302.52 \$ |
| | | CONTRAT | 1 997.30 \$ |
| | | SALAIRES | 115 640.08 \$ |
| | | REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR | 29 423.94 \$ |
| | | TOTAL: | 498 940.03 \$ |
| 54-111-10-000 | LUC FORCIER (PETITE CAISSE) | | |
| PR | AOÛT 2013 | AUTRES BIENS NON DUR./ADM., ACCUEIL NOUVEAUX ARR., DIVERS BUDGET FONCTIONNEMENT (PISCINE) ET MATÉRIEL CYCLO-NATURE | 133.35 \$ |

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #292 AU #298
CHÈQUES #353 AU #354
CHÈQUES #357 AU #458
CHÈQUES #163 AU #486
CHÈQUES #188 AU #576

| Numéro chèque | NOM DU FOURNISSEUR | DESCRIPTION DE LA FACTURE | |
|--|--|---|-------------|
| RÈGLEMENT 457-2011 USINE DE FILTRATION | | | |
| 422 | THERMOS-PRO - DIV. DE VITRERIE VERCHÈRES | TRAVAUX RÉPARATION PORTES | 2 276.51 \$ |
| RÈGLEMENT 483-2013 RUES BUSSIÈRES ET AUTRES | | | |
| 569 | INSPEC-SOL INC. | ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ROUTIÈRE ET ENVIRONNEMENTALE RAPPORT FINAL | 9 134.76 \$ |

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 31 août 2013

Luc Forcier,
Secrétaire-trésorier et Directeur général

*** NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUES ANNULÉS #297, #298, #384, #465, #554, #575
CHÈQUE #467 EST LA SOMME DES CHÈQUES #467 AU #468
CHÈQUE #534 EST LA SOMME DES CHÈQUES #534 AU #538
CHÈQUE #572 EST LA SOMME DES CHÈQUES #572 AU #573